

Quel drôle de nom pour une maladie : Virus de la Vallée Cache!

Dr Gaston Rioux, mv, coordonnateur de la santé ovine, CEPOQ



Mme Brulot : « Doc, l'an dernier, un éleveur que je connais a eu des agneaux difformes. Il m'a dit que c'était à cause du virus de la Vallée Cache. Y a-t-il du danger pour mes moutons? »

Dr Raid : « C'est une excellente question! D'ailleurs, nous avons une visite prévue cette semaine et ce sera un bon moment pour en discuter, puisque nous sommes en pleine période à risque pour cette maladie : l'été. »



Ce virus est présent aux États-Unis et dans plusieurs régions du Canada depuis plusieurs années. Au Québec, on l'a diagnostiqué pour la première fois en 2013. Le réchauffement climatique pourrait expliquer l'expansion de son aire de répartition. En raison des pertes d'agneaux importantes qu'il peut entraîner, il nous apparaît important de vous en informer afin de mieux vous préparer si votre élevage en était un jour touché.

Voici donc quelques éléments essentiels à retenir :

Cause : le virus de la Vallée Cache est un Bunyavirus transmis aux moutons par les moustiques, et parfois par les culicoïdes.

Traitement : il n'existe aucun traitement spécifique. Toutefois, il est possible que l'agnelage soit difficile compte tenu de l'arthrogrypose et de la scoliose de l'agneau, ce qui pourrait nécessiter une foetotomie ou une césarienne.

Prévention : il est préférable d'éviter les accouplements lors des périodes où les moustiques sont actifs. Cela peut s'avérer difficile, surtout en production intensive où les périodes de reproduction sont déjà bien définies. On peut également tenter de réduire la « population » de moustiques en éliminant les eaux stagnantes dans l'entourage des moutons.

Le virus de la Vallée Cache peut entraîner des avortements, de l'infertilité, des fœtus malformés et des anomalies congénitales, principalement chez les moutons, et plus rarement chez les chèvres. Les malformations les plus fréquentes chez les agneaux sont l'arthrogrypose (Note 1), la scoliose et l'hydrocéphalie.



Le **tableau 1** présente les conséquences possibles selon le stade de gestation lors de la piqûre infectieuse. En dehors des périodes où des pertes se font sentir, les brebis vont développer une immunité qui va les protéger pour les prochaines années.

Tableau 1.

Stades de gestation	Conséquences possibles
Moins de 32 jours de gestation	Mortalités embryonnaires
De 32 à 45 jours de gestation	Malformations congénitales
Plus de 45-50 jours de gestation	Généralement aucun signe

Maintenant, quelques questions qui nous sont fréquemment posées :

1. Est-ce que le virus peut infecter les humains?

Selon le MAPAQ, des cas humains ont été rapportés aux États-Unis, mais aucun au Québec jusqu'à présent. Le virus peut causer des méningites, encéphalites et malformations congénitales. Même si aucun cas n'a été rapporté au Québec, il faut tout de même être prudent. Se protéger contre les moustiques demeure la meilleure prévention. Si les moutons en sont atteints, on doit, bien entendu, redoubler de prudence.

2. Comment le virus est-il diagnostiqué chez le mouton?

Par la nécropsie des agneaux malformés, ainsi que par des analyses sérologiques et moléculaires.

3. Le virus se transmet-il d'un animal à l'autre?

Non. Seuls les moustiques en sont les vecteurs.

4. Est-il présent partout au Québec?

Il est difficile de le confirmer, puisqu'aucune étude n'a été menée récemment. Toutefois, des cas ont été signalés ces dernières années dans les régions de la Beauce-Appalaches et des Laurentides, ce qui suggère une progression.

5. Est-ce qu'il existe d'autres conditions qui peuvent causer les mêmes lésions?

Oui. La consanguinité, la consommation de plantes et de médicaments tératogènes (note 2), différentes autres causes d'avortements et la maladie de Schmallerberg (pas présente au Canada) peuvent être responsables de lésions semblables à celles que cause le virus de la Vallée cache. C'est pourquoi il est important de faire des analyses de laboratoire afin d'avoir le bon diagnostic.

Deux cas du virus de la Vallée Cache ont retenu notre attention l'an dernier. Dans le premier cas, quelques pertes ont été enregistrées et les brebis affectées n'avaient jamais eu accès à l'extérieur, remettant en question l'hypothèse que seules les brebis au pâturage sont à risque. La présence de moustiques à l'intérieur via des ouvertures et dû la présence d'étangs à proximité des installations doit désormais être considérée. Dans le second cas, sur un groupe de 30 brebis, près de 100 % des fœtus ont présenté des malformations ce qui nous démontre un niveau élevé de moustiques infectés dans l'environnement des brebis.

Nous espérons que ces informations vous auront sensibilisé à cette condition. Une planification judicieuse des accouplements en période à risque, particulièrement pour les agnelles en première gestation estivale, ainsi que des mesures pour limiter la présence de moustiques peuvent réduire les risques. Heureusement, les brebis piquées par des moustiques infectés en dehors de la période critique de 32 à 45 jours de gestation développent une immunité qui fera en sorte de causer beaucoup moins de dommage lors des gestations futures.

Dans les prochaines années, les pertes pourraient être plus importantes dans les régions où le virus n'a pas encore été détecté, mais où il pourrait émerger sous peu. ■

Note 1 : arthrogrypose : articulations figées de façon permanente, scoliose : déformation permanente de la colonne vertébrale, hydrocéphale : accumulation de liquide au cerveau.

Note 2 : tératogène : se dit d'un agent mécanique, chimique, physique ou microbien qui, appliqué à l'œuf ou à l'embryon en cours de développement, détermine des formes monstrueuses. Le lupin et la ciguë sont deux plantes avec des propriétés tératogène et toxique. Certains médicaments, s'ils sont administrés lors de l'embryogenèse peuvent avoir cet effet.